

## Le CRPF est un Établissement Public au service des propriétaires forestiers privés.

Pour vous conseiller et répondre à vos questions particulières.

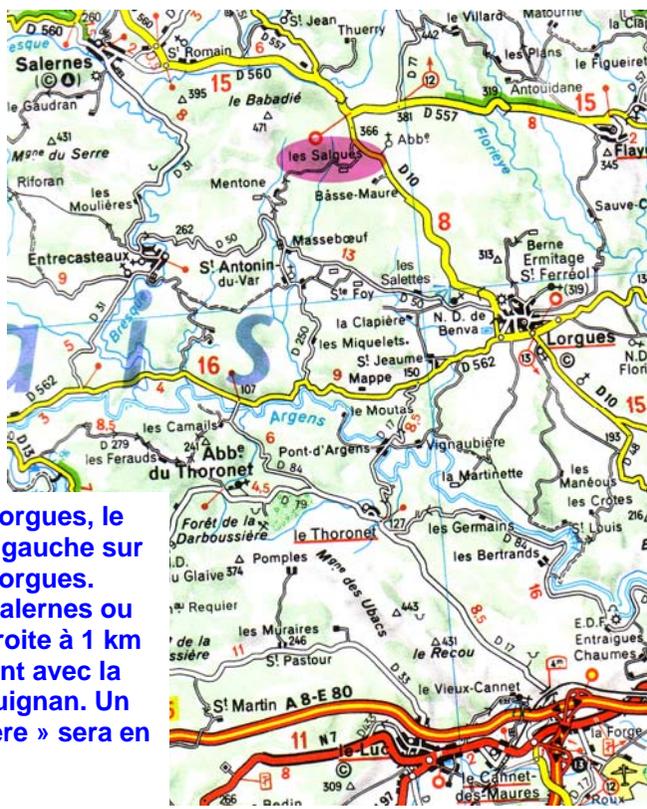
Pour vous apporter des informations techniques et juridiques.

Pour vous aider dans des réalisations appropriées à votre forêt.

**N'hésitez pas à nous contacter !**

CRPF du Var, Maison de la Forêt,  
ZI les Lauves, 83340 Le Luc  
Secteur Est Var : Hervé Boyac  
04 94 50 11 50 ou 06 75 69 61 64  
[herve.boyac@crpf.fr](mailto:herve.boyac@crpf.fr)

Nos partenaires de cette journée :



Pour ceux qui arrivent de Lorgues, le chemin d'accès se prend à gauche sur la D 10 à 7 km au nord de Lorgues. Pour ceux qui arrivent de Salgues ou Draguignan, il est situé à droite à 1 km environ de l'embranchement avec la route D 557 menant à Draguignan. Un fléchage « Réunion forestière » sera en place.

Centre Régional de la Propriété Forestière



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Les rencontres des propriétaires forestiers

## La valorisation des bois locaux par une scie mobile.

Le CRPF vous invite à une réunion d'information sur la scie mobile et diverses utilisations des bois locaux.

Venez vous informer le 12 juin de 9 h à 17 h au Domaine de Salgues à Saint Antonin du Var (voir plan d'accès au dos du dépliant).

Des démonstrations commentées seront proposées à votre intention. D'autres utilisateurs de bois locaux seront sur place : charpentier, menuisier, tourneur sur bois,...

Pour une meilleure organisation signalez votre participation à cette journée en appelant le 04 94 50 11 50

**Sur votre demande, formulée par avance, la scie mobile pourra effectuer des sciages à façon selon vos besoins en bois de cyprès, essence réputée insectifuge et imputrescible.**

## **Mais vous pourrez aussi faire scier vos propres arbres.**

### **Quand et à quel prix ?**

La scie mobile sera sur place avant et après le 12 Juin ; elle pourra rester quelques jours de plus si besoin.  
Le tarif horaire est de 80 €ht, pour traiter 1 à 1,5 m<sup>3</sup> de bois brut.

### **Comment s'y prendre ?**

Le propriétaire peut apporter ses propres bois à la scie, soit c'est la scie qui vient à lui, à condition d'assurer au moins une journée de travail.  
Les personnes intéressées peuvent aussi acheter du bois qui sera scié.

### **Déroulement des opérations :**

Le propriétaire des bois reste sur place durant le débit de ceux ci. Il participe éventuellement aux opérations de manutention, et enlève ses produits sciés au fur et à mesure.

### **Caractéristiques des bois :**

Toutes les essences sont sciables : noyer, frêne, pins, chênes, platane, cèdre,....  
Les bois doivent avoir un diamètre compris entre 20 et 90 cm, et une longueur comprise entre 2 mètres et 6,50 m.

Pas de bois trop sec, de mauvaise qualité, ou pouvant contenir des objets métalliques.

### **Les produits :**

Ils vont de la planche à la poutre, en passant par les chevrons.  
Le rendement utile varie de 40 à 60 % selon la qualité des bois et les dimensions des débits.

### **Les utilisations sont multiples :**

- en structure : piliers et charpentes, d'abris, appentis ou hangars,
- en parement : cloisons, claire voies, lames de portail, bardages,
- en mobilier d'extérieur : tables, bancs, barrières, panneaux,...



Une pause déjeuner conviviale est prévue :  
partage des repas sortis des sacs.  
Faites découvrir vos saucissons, pâtés, salades, fromages,  
et autres spécialités du terroir.

L'apéritif au vin rosé du Domaine et le café seront offerts.  
Des bancs et des tables seront à votre disposition.

**Les personnes désirant déjeuner sur place sont priées de se faire connaître.**